



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte-rendu du Conseil d'Établissement du Lundi 19 novembre 2018

Réuni en séance ordinaire sur convocation du Chef d'Établissement, Président du Conseil, le Conseil d'Établissement du lycée Vincent van Gogh commence ses travaux à 17h.

Le quorum étant atteint (19 votants), le Conseil peut délibérer valablement (cf. la feuille d'émargement jointe en **annexe 1**).

Présents : feuille d'émargement annexe 1

Excusés :

Mme Berbain Alexandra, Conseillère consulaire
Mme Degryse Hélène, Conseillère consulaire
M. Tezenas Patrick, Conseiller consulaire
M. Quélavoine Régis, Président de la Fondation
Melle de Castro Pauline, Vice-présidente du CVL

Ordre du jour :

- 1 Validation du procès-verbal du Conseil d'établissement du 18 octobre 2018
- 2 BR n° 2
- 3 Budget Initial
- 4 Carte des emplois résidents 2019-2020
- 5 Modification du règlement intérieur : cette question sera abordé ultérieurement.
- 6 Questions diverses

A l'ordre du jour sera rajouté : Bilan des voyages scolaires 2017/2018

Nomination des 2 secrétaires de séance :

- 1 représentant direction : Maité Garcia
- 1 représentant enseignant ou 1 représentant parent : Florence Decool

1. Validation du PV du Conseil d'établissement en séance ordinaire du 18 octobre 2018

Le PV du conseil d'établissement est validé à l'unanimité avec la modification date des voyages CM1 le 19 et non pas le 18.

19 votants pour, 0 contre, 0 abstention



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

2 BR n° 2

Voir annexe

Questions sur:

II. Recettes budgétaires

- Madame Libeaut (conseiller consulaire) : Nous constatons des recettes inférieures dues à la mise en place des subrogations.
- Monsieur Barro : Oui, c'est la procédure (abattements des tarifs pour toutes les fratries, même celles dont les frais de scolarité sont pris en charge par l'employeur) que nous devons appliquer même si cela induit des pertes. De plus cette année, le mouvement (départs-arrivées) a augmenté de 30% par rapport à la normale, avec une belle progression au primaire, dont les frais de scolarité sont moins élevés, et la montée stabilisée en secondaire de cohortes moins importantes.

III. Synthèse budgétaire

- Monsieur Marande (APE): 10 élèves en moins par rapport au projet initial 2017
- Monsieur Barro : l'effectif est toujours très fluctuant entre LH, AMST, le primaire et le secondaire. Mais cette année, nous avons remarqué qu'il l'a été particulièrement, comme je l'ai dit, il y a eu beaucoup de départs du pays, les entreprises ont renouvelé leurs personnels, les partants sont allés en France ou ont changé de pays.
Le budget est toujours basé sur l'enquête de rentrée qui est une photo à un instant donné. Cette année, le mouvement (départs-arrivées) a augmenté de 30% par rapport à la normale.
- Madame Rini (APE) : Comment expliquer les retards de travaux.
- Monsieur Barro : Retard effectivement car le nombre de demandes de chantiers sont actuellement très importants aux Pays-Bas, à cela s'ajoute les problèmes d'une étude de soutenabilité du plancher de la cour due à la végétalisation prévue dans cette cour (le poids n'était pas prévu dans les calculs) ! Nous avons beaucoup de mal à trouver des entreprises sérieuses et respectueuses des délais qu'ils fixent. C'est souvent le cas dans des périodes de plein emploi comme celle que vivent les Pays Bas actuellement.
Pour les autres travaux : informatique (classe mobile primaire),pas de retards.
Pour information, les entreprises mandatées envoient souvent des sous-traitants qui ne connaissent pas l'établissement, ce qui pose beaucoup de problèmes.

19 votants – 19 votes Pour



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

3 Budget Initial 2019

Voir annexe

I. Cadrage budgétaire

Monsieur Marande (APE) : Qu'est-ce que le GVT ?

Monsieur Barro : Glissement vieillesse technicité, c'est la prise en compte mécanique de l'ancienneté dans l'évolution de carrière des personnels, nous sommes à 2.5 % d'augmentation annuelle de la masse salariale, du simple fait de l'impact de ces évolutions de carrière.

Monsieur Beringue (enseignant) : Il a été budgétisé, pour l'année 2019, une hausse de 1% pour les recrutés locaux. Mais est-ce 1% fixe ou est-ce négociable ?

Monsieur Barro : Nous anticipons sur la réunion prévue demain sur les salaires des contrats locaux. Nous annoncerons une augmentation de 1% mais en fonction des négociations au sortir de la réunion, nous proposerons l'augmentation finale à l'AEFE qui la validera ou non car c'est l'AEFE qui décide in fine pour les EGD et le budget tel qu'il est présenté, est toujours voté pour information en Conseil d'Établissement, quand il doit être approuvé par le Conseil d'Administration de l'AEFE.

Si le montant de l'augmentation validée par l'AEFE diffère des 1% prévu, il sera nécessaire de l'ajuster au budget rectificatif de juin 2019.

Madame Libeaut : le chef d'établissement aurait pu proposer 2% aujourd'hui.

Monsieur Barro : Oui, mais compte tenu du fait que le point d'inflation n'a pas bougé en France et que l'audit financier a bien dit l'an dernier qu'il n'y avait pas de différence de traitement dans notre établissement entre les contrats locaux et les résidents, je propose une augmentation de 1%.

II. Construction budgétaire

Madame Libeaut : Cout d'une scolarité de 9500 euros au collège d'Amsterdam. Pourquoi ?

Monsieur Barro : le collège d'Amsterdam, avec l'ouverture d'une 6^{ème}, entraîne forcément des coûts supplémentaires et incompressibles (matériel et humains).

A titre de comparaison, une classe de Collège à la Haye : 8827 euros

Madame Rini (APE) : les frais de scolarité de la SI de 800 euros ne sont pas ceux qui avaient été annoncés.

Monsieur Barro : Non, car le montant des frais n'a jamais été annoncé pour la SI! Mais les 800 euros proposés correspondent à environ 60% du montant réel des coûts.

Madame Rini (APE) : Les familles pourront peut-être abandonner.

Monsieur Barro : ce n'est pas un produit de consommation !

Monsieur Witasse (UPI) : la question est légitime car certains parents disent que cela est très difficile pour leurs enfants !

Monsieur Barro réclame plus de cohérence, car depuis des années, les parents ont souhaité que l'établissement ouvre une SI et ne peuvent pas vouloir finalement l'arrêter en raison du travail supplémentaire que cela induit pour les enfants, tout en regrettant pendant l'été, que nous ayons procédé à une double sélection, notamment pour identifier les élèves qui pouvaient absorber les heures supplémentaire de la SI. Cette option est un avantage incomparable pour les élèves, mais un travail supplémentaire ne peut être absorbé par la totalité des élèves.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Monsieur Marande (APE) : Estimer la cohorte + 19 élèves en collège à Amsterdam. Est-ce que certains élèves qui auraient pu venir à LH en l'absence de collège à Amsterdam du coup, seraient un manque à gagner pour la Haye ?

Monsieur Barro : Non, car les élèves à l'exception de cette année en raison de la SI, étaient scolarisés à l'école européenne et donc ne venaient pas à LH.

Madame Inchauspé : volonté de maîtriser les coûts de scolarité pour demeurer concurrentiel par rapport aux autres écoles.

Monsieur Beringue : Pourquoi ces différences d'augmentation ?

Madame Inchauspé : C'est un choix stratégique dans un contexte de projet immobilier qu'il faudra financer.

III. Budget initial 2019

Détail de toutes les recettes de l'établissement.

Monsieur Barro intervient : Regarder les acronymes APP et APO. Cela n'existait pas dans les budgets précédents. Ce sont des ressources supplémentaires venant, de l'AEFE donc de l'Etat qui permettent de mener à bien de nombreux projets.

Nous avons 27 boursiers au lycée français des Pays-Bas, ce qui est très peu comparativement aux autres lycées français.

Monsieur Barro précise: On reste sur un même budget, il ne faut pas se faire peur.

Monsieur Marande : Comment allons-nous recruter les enseignants ? S'agira-t-il du même Pool d'enseignants qui feront LH et AMST ?

Monsieur Barro : En février, nous ferons un appel en interne au maximum afin de limiter les coûts et en mars un appel d'offres extérieur.

Monsieur Beringue : Appliquerons-nous la règle française quand un enseignant travaille sur deux établissements (1h indemnisée)?

Monsieur Barro : Nous n'appliquerons pas la même règle qu'en France car nous ne sommes pas dans le même contexte de complément de service.

Madame Cornuau (personnel OR) : pourquoi ne pas installer des panneaux solaires sur le toit du lycée ?

Monsieur Barro : Il faut d'abord réaliser l'étanchéité des toits. C'est toujours prévu dans les travaux de l'AEFE mais pas réaliser à ce jour, la question des panneaux solaires peut venir dans un second temps.

Monsieur Beringue : Que fait-on du vieux matériel informatique ?

Madame Inchauspé : Cela représente un coût, actuellement le matériel est désossé puis stocké dans le sous-sol du Branding. Il faut effectivement réfléchir à un modèle de récupération peu coûteux et écologique.

Robin Didenot (représentant élèves): Réduire les colonnes pour tous les ordinateurs ?

Monsieur Barro : Le choix a été fait pour des petits boîtiers afin de gagner de la place. Des achats de lecteur DVD externe ont été réalisés afin de permettre aux enseignants de pouvoir les emprunter si besoin.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Robin Didenot : Existe-t-il un budget pour l'achat de logiciel comme un pack office, Windows 10 ?
Pourquoi ne pas mettre tous les ordinateurs sous Windows 10 ?

Monsieur Barro : L'ENT permet de stocker comme un cloud et tous les utilisateurs ont accès à un pack office sur cet ENT.

R. Didenot : mais les élèves ne s'en servent pas !

Monsieur Barro : ce n'est pas une raison pour revenir à des stockages dans les ordinateurs qui alourdissent, le changement doit se faire, je suis surpris qu'un élève de 16 ans, qui utilise le cloud inmanquablement propose de revenir à un modèle de stockage qui date.

Madame Inchauspé : Avantage de sécuriser nos informations sur l'ENT qui est hébergé chez un prestataire et d'éviter les pertes de données comme ce fut le cas à la rentrée.

Vote : 18 votes pour

4 Carte des emplois résidents 2019-2020

Je propose la fermeture du poste résident lettres modernes (laissé vacant en août 2018) : remplacé et absorbé en interne à la rentrée 2018 par un résident et un contrat local.

Isabelle Abou : Les enseignants auraient souhaité maintenir le poste de résident.

Monsieur Barro : Il s'agit aujourd'hui de 3 services à temps partiels transformés en deux services à temps pleins. Il n'y a aucune incidence en termes de fonctionnement.

Madame Decool : Tout à fait, mais il pourrait être proposé à des collègues déjà en place ?

Monsieur Barro : Oui je sais mais humainement, il n'y a pas d'impact, c'est bien là l'essentiel.

Vote: 5 votes contre et 13 votes pour.

Je propose la fermeture du poste d'expatrié de CPE faisant fonction adjoint, et l'ouverture d'un poste d'expatrié proviseur adjoint

Vote: 18 votes pour

5. Convention Club de rugby à signer

Vote : 18 pour

6. Bilan des voyages scolaires 2017 2018.

Question posée sur les reliquats des voyages scolaires : Les reliquats supérieurs à 8€ doivent être remboursés aux familles, c'est le cas pour Berlin et Archéon. Pour ce qui est des reliquats inférieurs à 8€, une simple information des familles doit être effectuée, la famille peut en demander le remboursement dans un délai de 3 mois.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Pour plus de facilité de traitement, il est proposé que les excédents de + de 8€ soient remboursés aux familles qui ont quitté l'établissement et que pour les autres, le remboursement soit imputé directement sur les frais de scolarité en cours ou à venir.

Vote : 18 votes pour

7. Modification du règlement intérieur

Ceci a été retiré de l'ordre du jour pour laisser le temps aux élèves et aux enseignants, de travailler à une rédaction qui convienne.

8. Questions diverses

Questions de l'APE

1. Le niveau d'Anglais d'une bonne partie des élèves va au-delà des objectifs fixés par l'éducation Nationale. Comment traduire cela sur les dossiers scolaires, tout en évaluant les élèves au sein de leur groupe de niveau pour qu'ils puissent mesurer leur progression réelle ?

Sur les bulletins figure le niveau en équivalent certification, ce qui permet largement de le faire figurer sur les dossiers scolaires pour le post bac. De façon générale je crois que pour ces questions il faut absolument que les familles et les élèves prennent conscience que ce sont d'abord sur les fondamentaux que cela se joue, un élève même s'il a un très bon niveau en langues, mais plus moyen en français, histoire géo, maths etc... ne pourra pas accéder à certaines formations, même s'il participe par ailleurs à des Thimun, MFNU, des options etc... Je n'ai vu en trois ans et au-delà pendant 15 ans, aucune véritable injustice, il faut bien hiérarchiser les priorités.

C'est d'abord le niveau académique et après les suppléments qui comptent. Il faut bien aussi voir que ce sont les parcours singuliers ou les actions particulières qui font qu'un élève se démarque à niveau équivalent. Si tout le monde a la même chose, il n'y a plus de singularité. Cela revient à dire aux élèves, ayez les meilleurs résultats possibles au lycée, continuez à avoir un bon niveau en langue, l'anglais n'étant pas singulier, puis faites des activités ou des actions qui vous plaisent, et non pas des activités choisies pour une stratégie qui ne payera pas.

2. Le nouveau projet d'établissement prévoit d'agir pour "Un épanouissement et un bien être personnel, un collectif partagé". A ce sujet quel est le bilan des actions menées dans le cadre du plan anti-harcèlement de 2015 en réponse aux cas suspectés et/ou avérés? Quelles sont les actions de prévention et de sensibilisation qui ont été menées auprès des différentes classes? Ce plan et les moyens de signalement et/ou de détection sont-ils toujours adaptés, notamment face à l'émergence du cyber-harcèlement?



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Il ne faut pas galvauder le mot harcèlement qui est juridiquement qualifié. Le plan de 2015 a mis en place des processus, qui sont utiles et efficaces dans de cas d'harcèlement ou de situation critique des élèves. Le nombre de cas est minime.

L'infirmière, les actions des gendarmes participent à la prévention, à la vie scolaire, les personnels sont sensibilisés et font ce qu'il faut. En ce qui concerne le cyber harcèlement, je signale que pour les groupes whats app et pour les réseaux sociaux, il est important que les parents dans leur mission d'éducateur s'en emparent. L'APE a organisé une information à ce propos, peut être que le nombre de parents se sentant concernés n'est pas assez fort. C'est pour cette raison que l'établissement a participé indirectement à cette action, en relayant l'information et en mettant une salle à disposition de l'APE.

3. Les parents auraient besoin de quelques éclaircissements au sujet de la formation proposée à certains élèves de terminale. Combien d'élèves et professeurs sont concernés ? comment s'effectue le recrutement des élèves ? est-ce que cette proposition a un coût pour l'établissement ?

De quelle formation parlez-vous, vous ne m'en avez pas parlé pendant nos entretiens, je ne sais donc pas à quoi vous faites référence.

S'il s'agit de Forccast : 24 élèves volontaires - 15 élèves retenus volontaires, sur une action test de l'AEFE et Sciences Po Paris, sans avoir communiqué aux familles avant mais en laissant les élèves volontaires faire le choix de le faire.

4. Les parents regrettent une nouvelle augmentation des frais de scolarité sachant que l'an dernier l'augmentation avait déjà été conséquente. Ces différentes augmentations portées et subies par les familles semblent inexorables. Dans un établissement qui est parmi les plus chers en Europe, quelles mesures concrètes peut-on prendre pour stopper ces systématiques augmentations ?

Comment faire autrement, ceux qui gèrent des entités aux Pays Bas, constatent les augmentations avec une inflation à 2.7 de moyenne.

Questions des personnels du 2nd degré :

1. Suivant ce qui a été dit au CE du 29 novembre 2017 : "concernant les personnes en contrat local, leurs salaires ayant été gelés en 2017 et 2018, nous engagerons une augmentation de salaire" et suivant le guide de l'AEFE qui indique qu'il faut faire des revalorisations pour le maintien du pouvoir d'achat (les revalorisations au titre de l'inflation), est-il possible d'augmenter en janvier 2019 les salaires du personnel local de 2% minimum ?
2. Le poste de résident que Mme Narminio occupait en 2017-2018 ayant été gelé, sera-t-il proposé à la rentrée 2019 ?

Réponse dans l'ordre du jour, carte des emplois de résident.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Questions des personnels du 1^{er} degré La Haye

Remarque :

Nous tenons à signaler la gêne occasionnée par les fenêtres qui ne s'ouvrent pas dans certaines classes, des rideaux qui ne protègent pas vraiment du soleil.

De plus, nous manquons de panneaux d'affichage dans les classes ou dans les couloirs.

Le directeur et la Directrice des Affaires Financières ont répondu à cette question en précisant que dans toutes les classes il y a eu vérification de l'ouverture, certains enseignants réclament des aménagements différents qui lors de changement de classes ne conviennent plus, le choix des rideaux est satisfaisant au regard des fenêtres. Quant à l'ensoleillement, je suis heureux pour l'ensemble de la communauté quand il est supérieur à la normale, mais malheureusement je pense que cela va s'arrêter.

Pour ce qui est des panneaux d'affichage, il suffit de faire une demande du matériel nécessaire.

Questions des personnels ATOSS :

Les salaires ayant été gelés pendant 2 ans, l'inflation sera-t-elle répercutée sur les salaires en 2019 ?

Réponse : Réunion prévue le lendemain avec les représentants locaux à ce sujet.

Questions de l'UPI : ETAT NEANT

Questions de l'AIPL : ETAT NEANT

Questions des personnels du 1^{er} degré Amsterdam : ETAT NEANT

Questions des élèves : ETAT NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05

Les secrétaires de séance :

Maité Garcia, Proviseur adjoint

Florence Decool, Représentante des personnels du 2nd degré

Le Proviseur

Franck BARRO